

# BULLETIN

DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Volume 21

Québec, décembre 1992

Numéro 4



**SPÉCIAL BICENTENAIRE**

# SOMMAIRE

Notre première Chambre d'Assemblée	Narcisse-Eutrope Dionne	3
Être député en 1792	Gaston Deschênes	6
Notices biographiques des premiers députés	Christiane Deniers et Yves Beauregard	10

## Illustration de la couverture:

La «Chambre d'Assemblée du Bas-Canada», imaginée par Charles W. Simpson en 1927 (Archives nationales du Canada, C-13946).

## VIENT DE PARAÎTRE

Dans la collection « Bibliographie et documentation » :

no 9.1 : *Documents déposés à l'Assemblée nationale, 1970-1981* — Québec : Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 1992, 585 p.

no 41 : *Les programmes électoraux des élections provinciales du 29 octobre 1973 et du 15 novembre 1976*/Michel Lévesque et autres. — Québec : Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 1992, 355 p.

no 42 : *Partis politiques et élections provinciales au Québec; bibliographie rétrospective, 1867-1991* /Robert Comeau et Michel Lévesque,... — Québec : Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 1992, 391 p.

En vente au Service de distribution des documents parlementaires  
Assemblée nationale  
5, Centre commercial Place-Québec  
Bureau 195  
QUÉBEC (Québec)  
G1R 5P3

## BULLETIN

DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Secrétaire :  
Maurice Champagne (418-643-4567)

**Comité de rédaction:**  
Maurice Champagne  
Gaston Bernier  
M.A. Buttazzoni  
Suzanne Langevin  
Maurice Pellerin

**Conseiller:**  
Gaston Deschênes

**Abonnement et composition:**  
Ginette V. Bernier (418-643-4567)

**Mise en page:**  
Compo Alphatek Inc.

**Impression:**  
Division de l'imprimerie de l'Assemblée nationale

**Messagerie:**  
Service de distribution des documents parlementaires

**Adresse:**  
Édifice Pamphile-Le May  
Québec, G1A 1A5

Les idées exprimées dans les articles n'engagent que leur auteur.

Dépôt légal — 4<sup>e</sup> trimestre 1992  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0701-6808

# NOTRE PREMIÈRE CHAMBRE D'ASSEMBLÉE



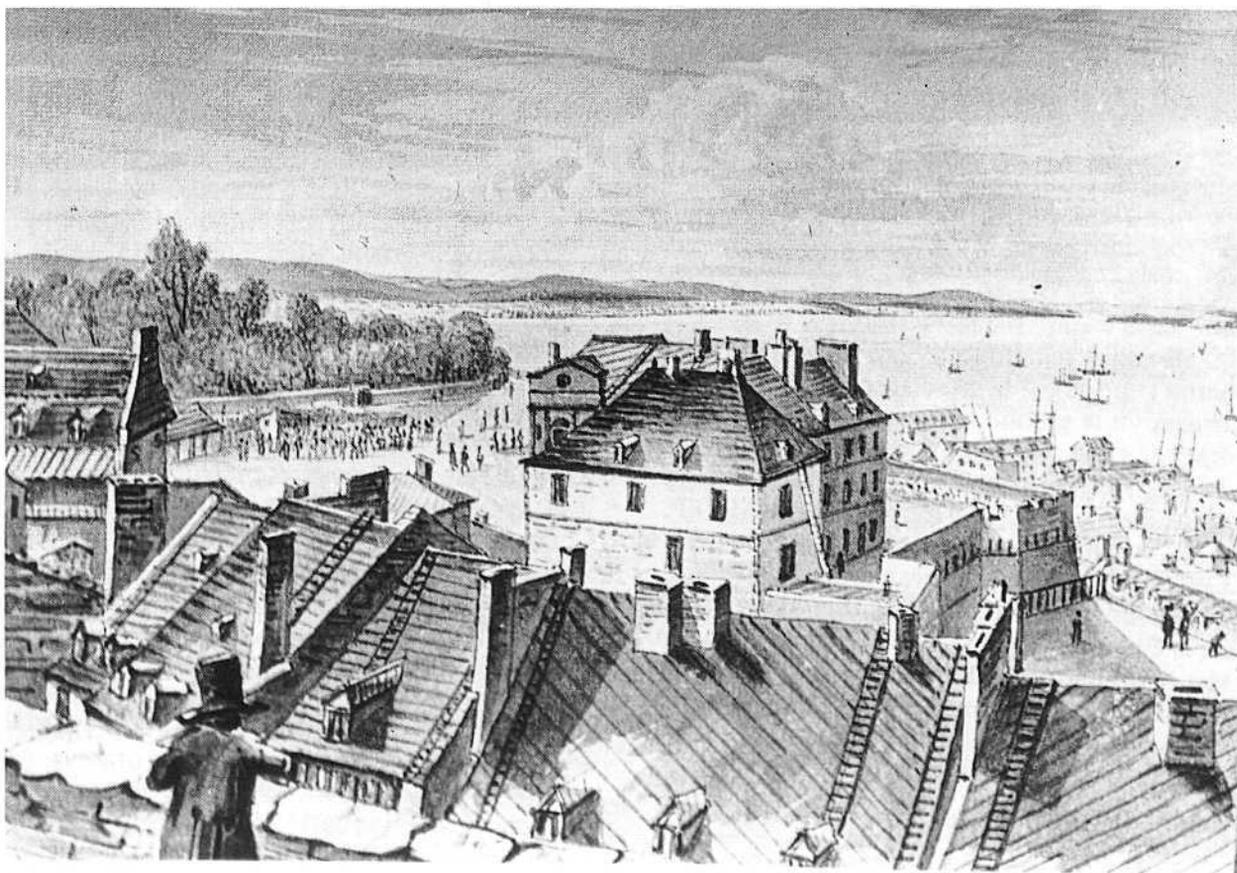
À l'occasion du Bicentenaire des Institutions parlementaires, nous reproduisons un texte de Narcisse-Eutrope Dionne, publié dans le *Bulletin des recherches historiques* en décembre 1912. Dionne était alors conservateur de la Bibliothèque de la Législature. Nous reprenons son texte tel quel, avec ses fautes de ponctuation.

Demain, — 17 décembre, — est l'anniversaire de l'ouverture de la première Chambre d'Assemblée élue par le suffrage populaire. Reportons-nous par la pensée à ce jour mémorable qui ouvrait une ère nouvelle à la politique canadienne jusque-là écrasée sous le poids du militarisme et du despotisme le plus effréné.

Des élections générales avaient eu lieu durant l'été, et le peuple bas-canadien avait choisi 35 Canadiens-français<sup>1</sup> et 15 Anglais. Les villes de Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sorel, — alors William Henry —, avaient élu 9 Anglais et seulement 3 Français, tandis que les campagnes avaient donné au parti français une écrasante majorité.

Parmi les sommités parlementaires de cette première Chambre, signalons tout d'abord Joseph Papineau et Pierre Bédard, les deux plus grandes figures du régime parlementaire à son début; Q. A. de Bonne<sup>2</sup> et J. A. Panet, dont les noms sont bien connus, et que l'on retrouve à toutes les pages des débats législatifs. Il y avait aussi de beaux noms et des intelligences d'élite comme de Salaberry, le chevalier de Lorimier, Hertel de Rouville, Ph. de Rocheblave, Ch. de Lotbinière; de grands industriels, de riches marchands comme J. McGill, J. Frobisher et J. Young.

La Chambre siégeait alors dans l'ancien palais épiscopal, l'un des plus beaux édifices de



L'ancien Palais épiscopal vu du Château Saint-Louis, d'après une aquarelle de E. F. Hale (avant 1831) (Archives nationales du Canada, C-13096).

la ville de Québec. Il était situé sur le rempart, à l'endroit même où se trouvait naguère le parlement provincial, sur le terrain aujourd'hui abandonné, entre le sommet de la côte de la Montagne et la petite terrasse-Bienville. C'était un grand bâtiment de pierre de taille, dont le principal corps de logis avec la chapelle au centre faisait face au fleuve. Une aile de soixante et douze pieds de longueur, avec un pavillon au bout, formait un avant-corps du côté de l'est. La chapelle, qui pouvait mesurer soixante pieds sur trente-six, avait été convertie en salle de délibérations à l'usage de la Chambre d'Assemblée législative.

\*\*\*\*\*

Le premier acte fut la prestation du serment d'office. Chaque député, avant de se rendre à son siège, dut se soumettre à cette exigence parlementaire, devant trois commissaires spéciaux, les honorables [sic] Pierre Panet, Jenkin Williams et James Monk. M. Boutillier huissier de la verge noire, — le *Magasine de Québec* l'appelle huissier à baquette [sic] noire, vint ensuite transmettre un message du lieutenant gouverneur [sic] Sir Alured Clarke, administrateur en l'absence de Lord Dorchester.

Ce message était conçu dans la forme qui suit :

«Messieurs de la Chambre d'Assemblée.

«L'usage parlementaire et la manière convenable de conduire les affaires que vous allez entreprendre, rendent nécessaire que vous ayez un Orateur ; c'est mon plaisir que vous retourniez dans votre Chambre, et que vous fassiez choix d'une personne capable de remplir cet office, que vous me présenterez pour mon approbation Jeudi prochain à midi auquel temps je vous déclarerai les causes pour lesquelles j'ai convoqué cette Assemblée».

Il importait donc d'élire un orateur. On serait tenté de croire que cette élection se fit sans orage, vu la grande majorité de la députation française, et que le parti anglais, sentant son impuissance, laisserait faire ce qu'il ne pouvait empêcher. Il en fut tout autrement. M. McGill, de Montréal, proposa aussitôt l'ajournement. Cette temporisation ne devait avoir d'autre effet que de surchauffer les esprits qui, en-dehors [sic] de la Chambre surtout, étaient déjà assez excités. Le public avait désigné d'avance au poste d'orateur M. J.A. Panet, homme sage, modéré et très intelligent. Les Anglais auraient voulu un des leurs.

L'ajournement fut voté et fixé au lendemain, par une majorité de neuf.

Et la première séance de la Chambre était close, sans résultat.

\*\*\*\*\*

Le 18 décembre, à l'heure dite, toute la députation, moins quatre de ses membres, était rendue à son poste, prête à engager la bataille qui promettait des émotions à la galerie.

M. Louis Dunière, l'un des députés de Hertford, proposa comme orateur M. J.A. Panet, député de la haute-ville de Québec. M. DeBonne appuya cette proposition par un discours destiné à faire ressortir toutes les brillantes qualités de M. Panet, sa science légale et surtout sa connaissance approfondie des lois municipales.

Malheureusement M. Panet parlait peu la langue anglaise, et M. McGill sut tirer bon parti de ce côté faible chez le candidat à la présidence, pour proposer à son tour un Anglais sachant le français. Ce fut le signal du combat, et la joute fut serrée.

M. McGill proposa M. Grant, député de la haute-ville de Québec conjointement avec J.-A. Panet, en disant que la qualification essentielle à un président d'une chambre mixte, était une connaissance parfaite des deux langues, sans quoi les débats seraient retardés et souvent rendus difficiles. «M. Grant, dit-il possède les deux langues à un égal degré ; il est versé aussi bien que M. Panet dans la connaissance des lois du pays; la situation qu'il occupait sous l'ancien gouvernement l'a mis au courant des formalités requises dans l'administration.»

M. Bédard répliqua à M. McGill en disant que M. Panet savait assez l'anglais pour bien remplir les fonctions d'orateur.

M. Richardson soutint qu'il était de l'intérêt des Canadiens d'adopter la langue de la métropole, et son discours fut si chaleureux qu'il entraîna à sa cause M. Pierre-Louis Panet; « Pour résoudre la question, dit ce dernier je vous demande si cette colonie est ou n'est pas une colonie anglaise? Quel est le langage du souverain et du Parlement de qui nous tenons la constitution qui nous réunit ici ? quel est ce langage de l'Empire? quel est celui d'une partie de nos compatriotes ? quelle sera la langue de l'autre province et de tout le pays dans une certaine époque?»

«Eh ! quoi, s'écria M. Papineau, parce que les Canadiens, devenus sujets de l'Angleterre, ne savent pas la langue des habitants des bords de la Tamise, ils sont privés de leurs droits ? D'ailleurs M. Grant ne saurait être élu orateur, car les électeurs de la Haute-Ville de Québec signent, au moment où je parle, une pétition pour faire invalider son élection. »



La vieille ville de Québec, telle qu'elle apparaît sur la maquette de Jean-Baptiste Duberger vers 1810. Dans la partie inférieure gauche, l'ancien Palais épiscopal et sa chapelle qui abritent la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada (Archives de l'Assemblée nationale).

M. Grant proposa alors M. McGill qui, dit-il, est maître des deux langues, et mieux en état que lui, et peut être [sic] que tout autre député de remplir la position d'orateur.

M. Lees appuya cette proposition; mais objection s'étant élevée contre M. Grant, parce qu'il [sic] était membre du Conseil Exécutif<sup>3</sup>, M. Walker proposa M. Jordan, député d'Effingham.

MM. de Bonne, Bédard et J.A. Panet prononcèrent alors des discours qui jetèrent la déroute dans le camp de l'opposition. M. Panet rappela que dans les îles de Jersey et de Guernesey, l'on parlait le français, bien qu'elles fussent sous la domination anglaise.

L'on prit le vote sur la question préalable et M. Jean-Antoine Panet fut élu par une majorité de dix : 28 contre 18. Quinze anglais et trois Français votèrent contre lui ; ces derniers étaient Pierre-Louis Panet, F. Dambourges et L. de Salaberry.

«Le Président élu, dit Garneau, sans être un homme de talents supérieurs, possédait l'expérience des affaires, étant l'avocat le plus employé de son temps. Il avait l'esprit orné, les manières aisées et polies et parlait avec facilité et abondance.»

Le 20, sir Alured Clarke approuva le choix de l'Assemblée législative, et il profita de l'occasion pour recommander l'harmonie.

#### Notes de l'éditeur

1. Il n'y avait que 34 élus « Canadiens » puisque Salaberry avait été élu dans deux circonscriptions.
2. Il s'agit de Pierre-Amable De Bonne.
3. William Grant avait été membre du Conseil exécutif mais, d'après nos sources, il ne l'était plus en 1792.

# ÊTRE DÉPUTÉ EN 1792

Gaston Deschênes

Chef du Service de la recherche

Ce texte est le résumé d'une conférence publiée dans *1791-1792 : la démocratie naissante au Québec*, Québec, Assemblée nationale, 1992, pp. 91-100.

D'abord prévue pour le 10 juillet 1792, la convocation du premier Parlement est reportée en décembre lorsque «la navigation [est] close, que les chemins [sont] bons et que tous [peuvent] s'occuper de la chose publique sans négliger leurs affaires personnelles<sup>1</sup>». La plupart des premiers parlementaires résident à l'extérieur de la capitale et, à cette époque, on voyage plus facilement en hiver, lorsque les chemins sont durs ou enneigés.

## LES DÉPUTÉS

La carte électorale prévoyait 50 députés, mais ils sont seulement 47 à se présenter à Québec, en décembre 1792. Un des élus de juin, François-Antoine Larocque, est décédé en octobre; Irumberry de Salaberry l'a remporté dans Québec mais il a été aussi élu dans Dorchester tandis que Claude-Nicolas-Guillaume de Lorimier n'arrivera à Québec qu'en janvier 1793.

Le groupe comprend 33 francophones (incluant De Lorimier), dont 4 nés en France, et 15 anglophones, la plupart nés en Écosse ou en Irlande. Un seul est né aux États-Unis. Les députés ont en moyenne 44 ans, les anglophones étant légèrement plus jeunes (43 ans) que les francophones. Presque tous les francophones sont mariés mais la moitié des anglophones sont célibataires.

Contrairement à l'image qu'on se fait généralement du Parlement d'autrefois, ce ne sont pas les représentants des professions libérales qui dominent. Les marchands constituent la moitié de la députation et ils se partagent également entre francophones et anglophones, la plupart de ces derniers étant cependant engagés dans des opérations commerciales de plus grande envergure. Les professionnels sont en minorité, moins d'une dizaine. Ils sont surclassés par le groupe des seigneurs et des militaires dont les noms évoquent les grandes familles du régime français: Chartier de Lotbinière, Godefroy de

Tonnancourt, Irumberry de Salaberry, Hertel de Rouville, Juchereau Duchesnay, Margane de Lavaltrie, Rastel de Rocheblave. Deux navigateurs et deux agriculteurs complètent ce premier Parlement issu « des rangs les plus élevés de la société bas-canadienne<sup>2</sup> ».

## LOGEMENT ET SUBSISTANCE

Les députés doivent se rendre à Québec et s'y loger à leurs frais. À Québec, ils se logent vraisemblablement en pension. La ville compte alors bon nombre d'aubergistes, et plusieurs veuves qui offrent des chambres à louer<sup>3</sup>. Un mois avant l'ouverture du Parlement, Alexander Cairns annonce qu'il vient d'aménager une vaste maison, où il offre chambre et pension, au 7, place du Marché, «à cinq minutes de marche du Palais épiscopal où les deux chambres du Parlement vont s'assembler<sup>4</sup>».

Les députés n'ont pas d'indemnité, et leurs dépenses ne sont pas remboursées.

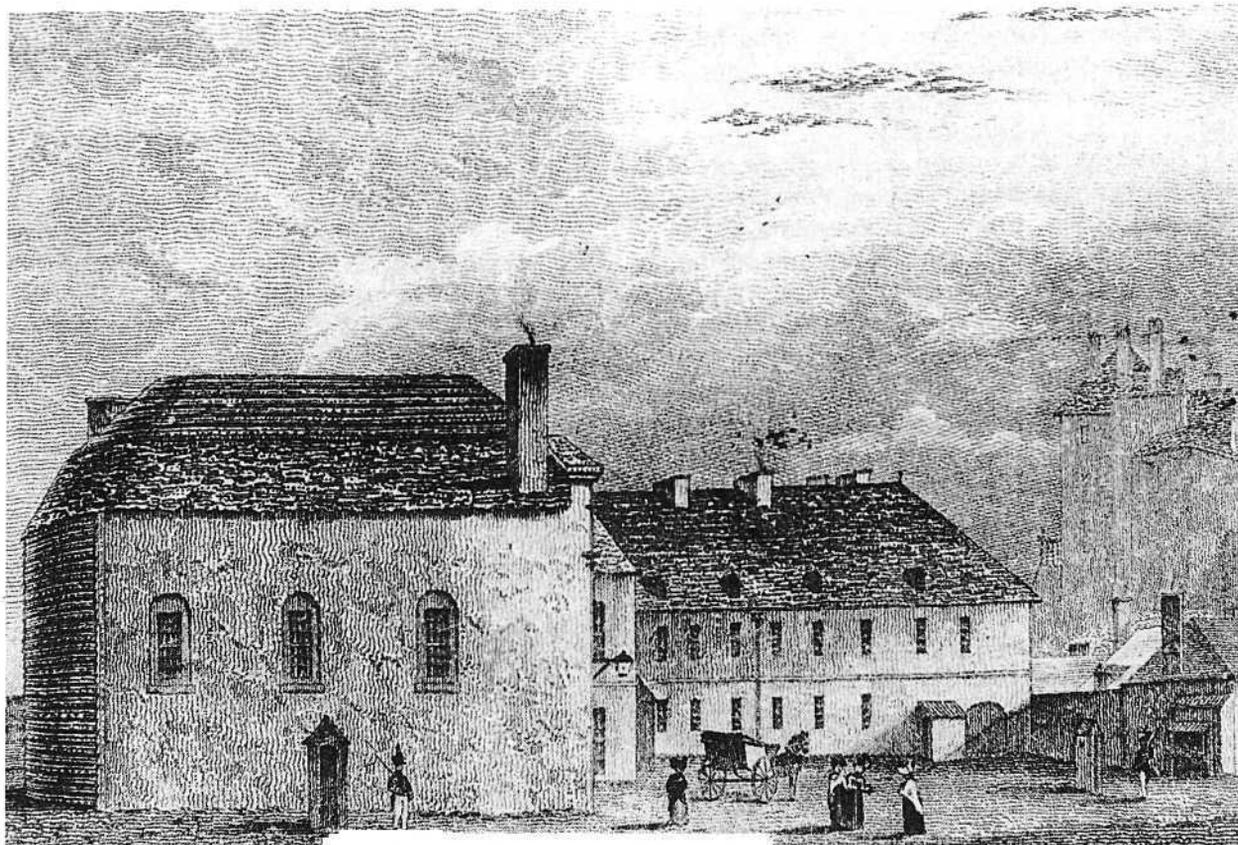
Lorsqu'un député se rendait à Québec pour la session, écrivait Hector Berthelot, il apportait avec lui toutes les provisions qu'il lui fallait pour la durée de ses travaux parlementaires. Ces provisions [consistaient en] un petit baril de lard, des porcs-frais rôtis, des pommes de terre, du pain de ménage, de la mélasse, etc. [...]

[Quelqu'un] avait vu un député préparer ses bagages et ses vivres pour la session. Parmi ces vivres était un quart de la grosseur d'un quart à clous rempli de crêpes toutes cuites<sup>5</sup> !

## RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET TECHNIQUES

Dépourvus de ressources financières pendant 40 ans, les députés du Bas-Canada se trouvent aussi démunis en ce qui concerne les ressources humaines, matérielles et techniques.

Ils n'ont évidemment pas de bureaux personnels au Palais épiscopal, qui fait office d'Hôtel du Parlement jusqu'au milieu des années 1830. L'édifice choisi pour loger le Parlement n'a de palais que le nom, si on se fie à l'évaluation de l'arpenteur Joseph Bouchette en 1815 :



La chapelle de l'ancien Palais épiscopal (à gauche) d'après une gravure de James Smillie, publiée par George Bourne dans *Picture of Quebec*, 1829. À droite, se profile la silhouette du Château Saint-Louis (Collection initiale, Archives nationales du Québec à Québec, GH-772-23).

«Il est à présent dans un état de dépérissement qui menace d'une ruine prochaine ; quelques-uns des murs sont mauvais jusque dans les fondemens [sic], et si l'on n'y fait au plus tôt des réparations, ils ne soutiendront pas long-temps [sic] l'édifice ». La chapelle où siège l'Assemblée est alors à ses yeux «la seule partie qui soit tenue en bonne réparation<sup>6</sup>».

L'édifice n'offre que des salles communes : salle de séances, salle de comités, vestiaire, couloirs. Exception faite du sergent d'armes du Conseil qui y réside avec sa famille, seuls le greffier et, peut-être, quelques fonctionnaires ont des bureaux à leur disposition dans l'Hôtel du Parlement. Les députés n'auront des pupitres en Chambre qu'en 1801<sup>7</sup>. Rien ne permet d'affirmer que l'Assemblée a fourni le moindre matériel de bureau à ses membres avant 1837. En février 1830, pour la première fois, elle décide de payer « les frais de poste pour toutes lettres, écrits, papiers adressés à aucun membre [...] durant la session<sup>8</sup> ».

Les députés n'ont personne à leur propre service et le personnel de la Chambre, en 1792, est réduit à sa plus simple expression : un greffier, Samuel Phillips, et un sergent d'armes, Hugh

Mackay, tous deux nommés deux jours avant l'ouverture de la session.

Le greffier s'occupe des affaires proprement parlementaires. C'est lui qui préside l'élection de l'Orateur dont il est le conseiller. Il rédige les procès-verbaux dans les deux langues, traduit les documents, assure la garde des archives. Pour l'assister dans ces tâches, il utilise officieusement les services de Pierre-Édouard Desbarats, comme traducteur et correcteur d'épreuves, et d'Olivier Perrault, comme «clerc pour les comités et copiste». En janvier, il demande et obtient l'embauche d'un adjoint, William Lindsay. Tel sera l'effectif des services législatifs pendant plusieurs années<sup>9</sup>.

De son côté, le sergent d'armes McKay s'occupe des aspects matériels de la vie parlementaire. Le 18 décembre, il se rend chez le juge en chef William Smith, en compagnie du sculpteur François Baillaigé, «pour prendre le modèle [sic] pour la masse de la Chambre d'Assemblée». Le journal du sculpteur nous apprend que Baillaigé sculpte aussi la masse du Conseil législatif, à la demande du sergent d'armes Brassard, peignant sur chacune les «armes royales d'Angleterre». Il réalise aussi

« une verge noire et un lion rampant au-dessus » pour Guillaume Bouthillier, gentilhomme huissier chargé principalement de porter les messages du gouverneur et du Conseil législatif aux membres de la Chambre basse.

Au début de la session, McKay avait prévu embaucher trois personnes pour l'aider mais il a été obligé d'en ajouter une quatrième. Il a un messenger, Antoine Parent, un premier portier, Augustin Welling, son assistant, James Witsy, et un « garde-robe » (probablement chargé de tenir un vestiaire ou une salle commune), Nicholas Buckup. Les trois derniers s'occupent des tâches domestiques, « scier, fendre et charrier [sic] du bois dans différents appartements, prendre garde au feu, balayer les chambres et jeter [sic] les neiges<sup>10</sup> ».

Comble d'indigence, l'Assemblée n'a pas un sou pour faire face à ses dépenses. En février, elle adresse une requête au lieutenant-gouverneur pour payer le bois acheté par le sergent d'armes. Le 3 avril, le greffier Phillips présente sa propre requête pour rappeler aux députés qu'il n'a touché aucune rémunération depuis son embauche le 15 décembre. Le lendemain, c'est le sergent d'armes qui présente son « humble pétition ». Il expose qu'il « a une grande famille de dix enfants et qu'il est bien gêné dans ses circonstances pécuniaires [sic] ». Un comité de la Chambre règlera toutes ces questions dans le courant d'avril et, peu avant la fin de la session, l'Assemblée établira un fonds pour payer les salaires de ses fonctionnaires au moyen d'une taxe sur le vin importé.

## LES PRIVILÈGES PARLEMENTAIRES

La session s'ouvre le 17 décembre 1792. Après avoir prêté serment, les députés se présentent devant le gouverneur qui, suivant l'usage, leur demande de choisir l'Orateur. Après plus de deux jours de débat à huis clos (car le public ne sera admis que le 22 décembre), ils élisent Jean-Antoine Panet, député de la Haute-Ville de Québec.

Le 20 décembre 1792, Panet profite de sa première rencontre avec le gouverneur pour réclamer au nom de l'Assemblée « la liberté de parler, et généralement tous les privilèges et libertés tels qu'ils sont usités dans les Communes de la Grande-Bretagne ». Le gouverneur répond de façon évasive : « La Chambre peut compter que la liberté et pleine jouissance de tous droits justes et privilèges légaux lui seront accordés<sup>11</sup> ». Le gouverneur ne peut manifestement pas aller plus loin et les députés devront faire valoir leurs privilèges cas par cas. Le premier incident se produit le 23 novembre 1793. Le député John Young

est arrêté en vertu d'un bref obtenu par un quincailleur de Québec et il saisit la Chambre de cette violation de ses privilèges constitutionnels. Un comité examine le cas et conclut qu'il y a eu violation de privilèges de la part du quincailleur, du shérif du district, du huissier et de l'avocat qui a agi dans ce dossier, Jean-Antoine Panet, l'Orateur lui-même! Panet doit s'excuser, tout comme les trois autres<sup>12</sup>.

## SESSION, SÉANCES ET ABSENTÉISME

Le député qui part pour Québec, à cette époque, ne sait trop combien de temps il sera absent de chez lui, le gouverneur ayant le pouvoir, réel à cette époque, de mettre fin à la session à son gré. Les premières sessions sont exceptionnellement longues : la première dure plus de quatre mois, la deuxième, plus de six mois, la troisième, quatre mois et la dernière plus de cinq mois. Une moyenne de 103 jours par session, avec un record de 133 jours en 1793-1794. Par la suite, les sessions seront beaucoup plus courtes, de deux à quatre mois, rarement plus, avec une cinquantaine de jours de séance par année<sup>13</sup>.

À la première session, la Chambre siège d'abord à 10 heures pendant quelques semaines, avant de prendre l'habitude de siéger à 14 heures. Elle siège en principe six jours par semaine, mais ce rythme a vite fait d'essouffler les députés. Ils s'accordent 10 jours de répit au Jour de l'An, puis 16 jours à la mi-février. Par la suite, du 25 février au 9 mai, ils ne prennent que 4 jours de congé: le samedi qui précède les Rameaux, le Vendredi saint, le lundi de Pâques et le samedi de la Quasimodo.

Faut-il s'étonner que le travail parlementaire de nos premiers élus ait été marqué par un absentéisme important? Le règlement prévoit qu'un député ne peut s'absenter plus d'une séance à la fois, mais la Chambre accorde des « congés d'absence » généreusement<sup>14</sup>. Le règlement prévoit aussi que les noms des députés absents doivent être inscrits au procès-verbal lorsque la Chambre ajourne faute de quorum. Rien n'y fait. On en viendra même plus tard à l'arrestation des absents ! Le candidat élu à cette époque n'a pas le choix : il est considéré comme membre de l'Assemblée, même s'il a été élu contre son gré. Il n'est pas possible de démissionner. Dans la première session, la Chambre ajourne 21 fois faute de quorum. Il faut dire que ce dernier avait été fixé à 34 sur 50 sièges. La majorité francophone voulait ainsi s'assurer qu'elle ne serait pas prise en défaut, les anglophones détenant 16 sièges, à la suite des partielles de janvier 1793. Vers la fin de la session, après avoir ajourné 6 jours consécutifs faute de quorum, on

ramène ce dernier à 26. Il sera ensuite baissé à 18 en 1794 et à 15 en 1795<sup>15</sup>.

## CONCLUSION

Quel jugement les députés ont-ils porté sur leurs propres conditions de travail? Dans un rare témoignage écrit sur cette session, Richardson<sup>16</sup> avoue qu'il n'accepterait pas de revenir s'il se trouvait débarrassé de cette responsabilité.

Faut-il tirer des conclusions de l'absentéisme marqué des députés, les Canadiens surtout, sans tenir compte des problèmes pratiques de transport et de séjour à Québec? Chose certaine, plusieurs députés ont décidé de ne pas solliciter à nouveau les suffrages et rares sont ceux de la première fournée qui ont fait une longue carrière parlementaire. Des 50 députés du premier Parlement, seulement 13 sont réélus. La plupart des autres semblent avoir décroché volontairement et, à première vue, les décrocheurs se trouvent surtout chez les seigneurs, les militaires et les petites gens, agriculteurs et navigateurs. Des 50 députés, seulement 7 sont encore là dix ans plus tard. Ce groupe comprend quatre professionnels francophones et trois marchands anglophones.

## Noies et références

1. *Documents constitutionnels*, II, lettre de Clarke à Dundas, 2 juillet 1792, p. 73.
2. John Hare, « L'Assemblée législative du Bas-Canada, 1792-1814: Députation et polarisation politique », *RHAF*, 27, 3 (décembre 1973), p. 363.
3. Le *Directory* de 1790 identifie une quinzaine de ces veuves, formant la quasi totalité des «maisons de chambres» mentionnées.
4. *Gazette de Québec*, 22 novembre 1792.
5. Hector Berthelot, *Montréal: Le bon vieux temps*, Première série, Montréal, Beauchemin, 1924, p. 24.
6. Joseph Bouchette, *Description topographique de la province du Bas-Canada*, Londres, 1815, p. 462.
7. *JCABC*, 17 janvier 1801.
8. *Ibid.*, 1830, p. 136 (6 février 1830).
9. Sur le greffier, voir Marc-André Bédard, «Le greffier de l'Assemblée législative du Bas-Canada», *BBAN*, 12, 1-2 (mai 1982), pp. 35-38.
10. *JCABC*, 1792-1793, pp. 181-183.
11. *Ibid.*, p. 21.
12. *Documents constitutionnels*, II, pp. 164-167.
13. Sur la durée des sessions au Bas-Canada, voir Charles Valois, *La Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, 1792-1815*, thèse de maîtrise ès arts, Université de Montréal, 1960.
14. Henri Brun, *La formation des institutions parlementaires québécoises, 1791-1838*, Québec, PUL, 1970, p. 141.
15. *Ibid.*, p. 140.
16. Cette lettre a été reproduite dans *Canadian Historical Review*, 4,3 (September 1923), sous le titre «Notes and Documents: The First Assembly in Lower Canada», pp. 258-263. Danielle Brouard et Jocelyn Saint-Pierre l'ont commentée et traduite sous le titre «La Chambre d'Assemblée du Bas-Canada: des débuts difficiles racontés par un témoin », dans *BBL*, 10, 1 (juillet 1980), pp. 57-74.

## VIENT DE PARAÎTRE

*Index 1989/1992 du Journal des débats*/ Bibliothèque de l'Assemblée nationale,... — Québec: Assemblée nationale, 1992, 2 vol., 850 p.

En vente au Service de distribution des documents parlementaires  
Assemblée nationale  
5, Centre commercial Place-Québec  
Bureau 195  
QUÉBEC (Québec)  
G1R 5P3

# NOTICES BIOGRAPHIQUES DES PREMIERS DÉPUTÉS

Christiane Demers (recherche) et  
Yves Beauregard (iconographie)

Direction générale du Bicentenaire

---

Comme auraient pu le faire des reporters, à l'époque, nos collaborateurs présentent les membres de la «Chambre d'Assemblée», en décembre 1792.

---



Pierre-Stanislas Bédard  
(TL'Co, gravure, Collection initiale, Archives nationales  
du Québec à Québec GH 272-64.)

John **BARNES**  
Député de William Henry

John Barnes est capitaine dans le Royal Regiment of Artillery et officier de l'état-major de l'armée britannique au Canada, où il est venu, en 1776, pour combattre l'invasion américaine. Il s'est occupé notamment des loyalistes réfugiés à Sorel et, depuis sept ans, il dirige le bureau du quartier-maître général de l'état-major, situé à Québec, à titre de sous-quartier-maître général. Ce célibataire d'environ 46 ans est né, dit-on, en Grande-Bretagne.

Pierre-Stanislas **BÉDARD**  
Député de Northumberland

Issu d'une famille paysanne de Charlebourg, célibataire et âgé de 30 ans, Pierre-Stanislas Bédard exerce la profession d'avocat à Québec depuis deux ans. Le député de Northumberland est un admirateur de la constitution britannique et des principes qui la fondent, mais il est partisan de la tenure seigneuriale et de la Coutume de Paris. Orateur connu pour sa logique rigoureuse, il s'intéresse à la philosophie et aux mathématiques.

René **BOILEAU**  
Député de Kent

René Boileau est originaire de Chambly, où il s'est engagé dans le négoce. Pendant la guerre de l'Indépendance américaine, il a servi comme major dans la milice. Présentement, il occupe un des postes de commissaire chargé de présider la Cour des requêtes de Saint-Jean. Le député de Kent est âgé de 38 ans, marié et père de trois enfants. Il aime écrire et tient un journal.

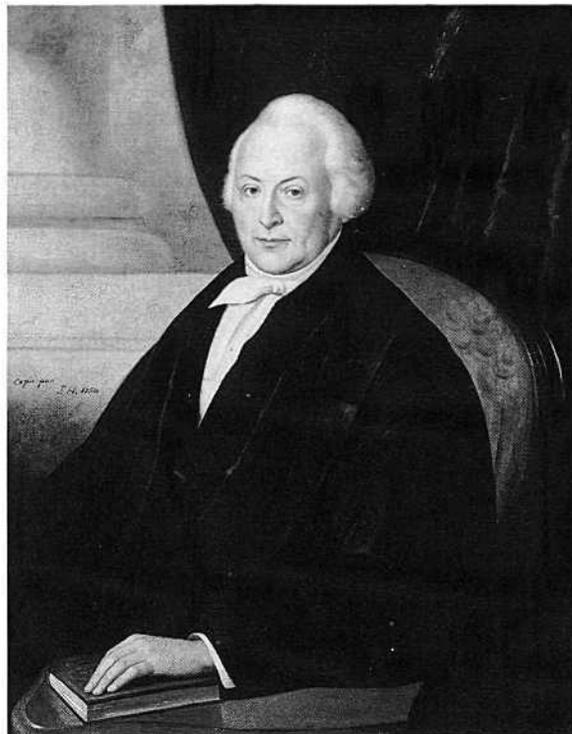
Nicolas-Gaspard **BOISSEAU**  
Député d'Orléans

Âgé de 27 ans, Nicolas-Gaspard Boisseau est l'un des plus jeunes députés du premier Parlement. Né à Saint-Pierre de l'île d'Orléans, il a d'abord servi en qualité de commis de son père, greffier de la Cour des plaids communs du district de Québec et greffier de la paix. Depuis l'année dernière, il possède une commission de notaire. Amateur de lecture, le député d'Orléans est aussi l'auteur de notes, que certains appellent «mémoires», portant sur divers sujets : histoire, géographie, sciences naturelles, actualité politique et militaire, ethnographie, philosophie et vie familiale.



René Boileau

(Gustave-A. Drolet, *Zouaviana: étape de trente ans 1868-1898: Lettres de Rome, souvenirs de voyage, études, etc.*, Montréal, E. Sénécal, 1898.)



Michel-Eustache-Gaspard-Alain Chartier de Lotbinière  
(Peint par Théophile Hamel, huile sur toile, Chambre des communes, Ottawa, C-116836.)

Jean **BOUDREAU**  
Député de Hampshire

Le député de Hampshire est né en 1748, en Acadie, d'où il s'est enfui avec ses parents afin d'échapper à la déportation en 1755. La famille est établie à Deschambault, près de Québec, depuis 1764 environ. Jean Boudreau pratique les métiers de navigateur et d'armurier. Il est marié et père de famille.

Michel-Eustache-Gaspard-Alain **CHARTIER DE LOTBINIÈRE**  
Député d'York

Le seigneur de Lotbinière est âgé de 44 ans et marié. Fils d'un officier devenu seigneur et marquis, il s'est d'abord lancé dans la carrière des armes, avec les troupes françaises, puis il s'est occupé d'exploitation foncière. Pendant l'invasion américaine, ayant pris part à la défense de la colonie, au fort Saint-Jean, sur le Richelieu, il a été fait prisonnier.

Benjamin-Hyacinthe-Martin **CHERRIER**  
Député de Richelieu

Né à Longueuil, en 1757, le député de Richelieu est l'un des 12 enfants de François-Pierre Cherrier, notaire et marchand d'origine

française. Il est célibataire et exerce la profession d'arpenteur à Saint-Denis, sur le Richelieu.



François Dambourgès  
(Gravure tirée de *L'Opinion publique*, 14 septembre 1871, p. 445.)

Thomas **COFFIN**  
Député de Saint-Maurice

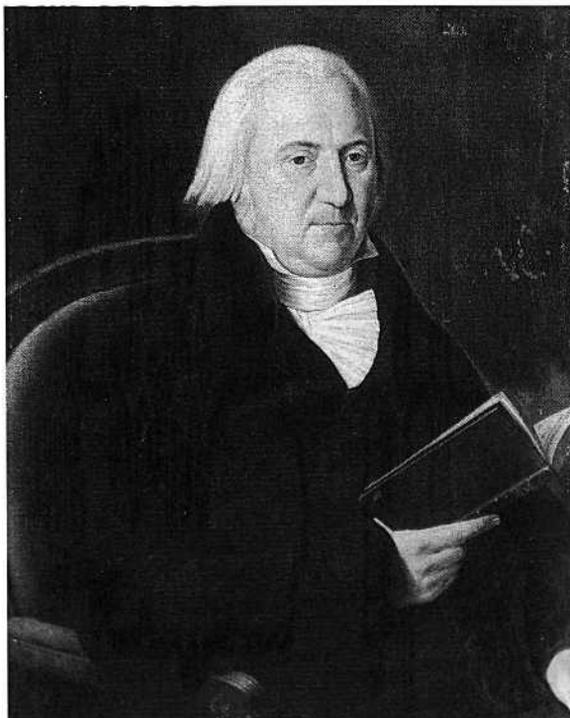
Thomas Coffin est issu d'une famille loyaliste de Boston, venue s'établir dans la colonie en 1775. Il est âgé de 30 ans et marié à la fille du seigneur Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour. Ancien commerçant, il s'occupe maintenant d'administration et d'exploitation seigneuriales. Il a aussi exercé, pendant un an et demi, les fonctions de shérif du district de Trois-Rivières.

François **DAMBOURGÈS**  
Député de Devon

Ce commerçant, né dans le Béarn, en France, il y a 50 ans, est venu s'installer à Saint-Thomas-de-Montmagny en 1763. Volontaire dans l'armée pour combattre l'invasion américaine, il s'est distingué au siège de Québec en 1775 et a été fait prisonnier en 1777; le prince Edward Augustus l'a surnommé le « Capitaine balafré ». Le député de Devon détient le grade de colonel dans la milice depuis deux ans. Il est marié à une Québécoise et père de famille.

Pierre-Amable **DE BONNE**  
Député d'York

Avocat et seigneur, né à Montréal en 1758, le député d'York exerce depuis deux ans des fonc-



Pierre-Amable De Bonne  
(Peint par William Berczy, huile sur toile, Musée du Québec, photo Patrick Altman.)

tions de greffier au sein de l'administration coloniale. Alors qu'il était encore aux études, il a pris part à la guerre contre les colonies américaines et, en 1777, il a été fait prisonnier. Engagé dans la chose publique, il s'est vigoureusement opposé au projet de réforme constitutionnelle. Pierre-Amable De Bonne est un grand lecteur des auteurs français du Siècle des Lumières et un amateur de théâtre. Il est séparé de sa femme, Louise Chartier de Lotbinière.

Jean **DIGÉ**  
Député de Cornwallis

Jean Digé est né en France vers 1736. Devenu navigateur, comme son père, il pratique ce métier à Sainte-Anne-de-la-Pocatière (La Pocatière), où il s'est établi aux alentours de 1762 et où il s'est marié l'année suivante. Ses concitoyens lui ont déjà confié la charge de sous-bailli à quelques reprises.

Joseph **DUFOUR, dit BONA**  
Député de Northumberland

Le député de Northumberland s'occupe d'exploitation agricole et de pêche au marsouin (ou béluga) en plus d'être meunier à l'île aux Coudres, où il habite depuis son mariage en 1771. Il vient d'être nommé capitaine dans la milice. Cet homme de taille gigantesque est âgé de 48 ans, veuf depuis quelques mois seulement et père de deux filles. Il s'y connaît comme pas un, paraît-il, dans la généalogie de la rive nord.

Louis **DUNIÈRE**  
Député de Hertford

Fils d'un marchand de Québec d'origine française, le doyen de la Chambre d'Assemblée, âgé de 69 ans, est un brasseur d'affaires bien connu dans la capitale ainsi que sur la rive sud et la côte du Labrador. Il est capitaine dans la milice depuis plus de 15 ans et a été l'un des fondateurs de la Société d'agriculture du district de Québec. Louis Dunière est marié et père d'une nombreuse famille.

Jean-Baptiste **DUROCHER**  
Député de Montréal-Ouest

Originaire de L'Assomption, Jean-Baptiste Durocher est solidement établi comme marchand à Montréal, où il a été élu marguillier de la paroisse Notre-Dame, il y a trois ans. Il s'est intéressé notamment au commerce des fourrures. Le député de Montréal-Ouest s'était opposé à la réforme constitutionnelle. Âgé de 38 ans, il est remarié depuis trois mois avec la nièce de son collègue François **Malhiot**.

Joseph **FROBISHER**  
Député de Montréal-Est

L'un des grands noms du commerce des fourrures que celui de cet Anglais de 52 ans, établi dans la colonie depuis environ 30 ans. Il a joué un rôle capital dans la mise sur pied de la North West Company, principale rivale de la Hudson's Bay Company. Il est membre fondateur et secrétaire du Beaver Club, marguillier de l'église anglicane et juge de paix. Joseph Frobisher est marié à une Canadienne, petite-fille et nièce de marchands de fourrures, et père de sept enfants.

Joseph-Marie  
**GODEFROY DE TONNANCOUR**  
Député de Buckingham

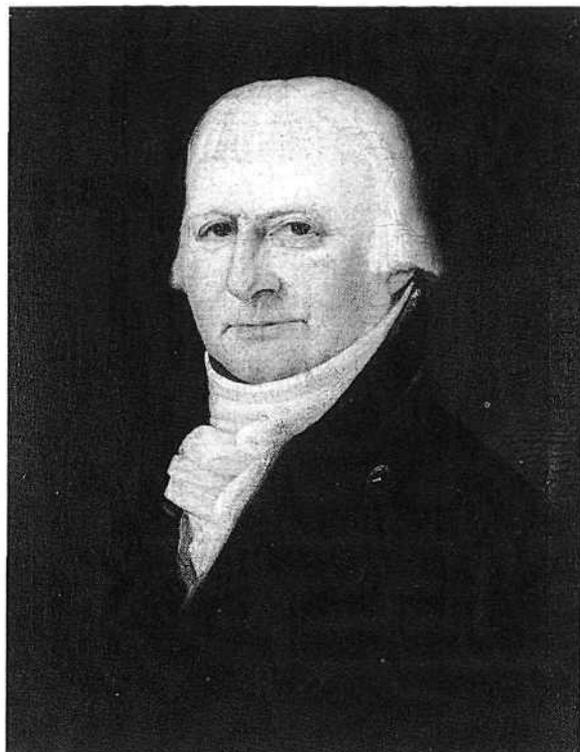
Le député de Buckingham est seigneur de Yamaska, propriété qu'il a héritée de son père. Il a étudié à Paris et à Oxford. Il compte parmi les défenseurs du fort Saint-Jean, sur le Richelieu, qui ont été fait prisonniers par les Américains en 1775. Il était opposé à la réforme constitutionnelle. On le dit homme d'une grande humanité, cultivé et doué d'un esprit scientifique. Il est âgé de 42 ans, marié depuis sept ans, et père de famille.

William **GRANT**  
Député de la Haute-Ville de Québec

William Grant est le fils du laird de Blairfindy, en Écosse, où il a vu le jour en 1744. Arrivé



Joseph-Marie Godefroy de Tonnancour  
(Collection initiale, Archives nationales du Québec à Québec, N-277-489.)



Joseph Frobisher  
(Portrait attribué à Louis Dulongpré, huile sur toile, Musée Mc Cord d'histoire canadienne, Montréal.)

dans la colonie, à l'âge de 15 ans seulement, en qualité de représentant commercial, parlant couramment français, il s'est rapidement lancé dans diverses activités économiques et est devenu un des plus importants hommes d'affaires de Québec ainsi qu'un grand propriétaire foncier. Ancien receveur général adjoint, ex-membre des conseils législatif et privé, il est actuellement président du Club constitutionnel de Québec. Le député de la Haute-Ville de Québec est marié à une Canadienne, veuve du seigneur Le Moyne de Longueuil.

Pierre **GUEROUT**  
Député de Richelieu

Marchand en vue, le député de Richelieu est propriétaire d'un des plus gros magasins de la région de Saint-Denis. Issu d'une famille de commerçants français et protestants, neveu de l'ancien conseiller législatif et exécutif François Lévesque, il est établi dans la colonie depuis 25 ans environ. Lors du siège de Québec par les Américains en 1775, il a participé à la défense de la ville à titre de volontaire. Il a été nommé juge de paix en 1785. Ses proches racontent qu'il ne dit pas un mot d'anglais et ne boit jamais d'eau... Pierre Guerout est veuf et âgé de 41 ans.



Pierre Guerout  
(Collection initiale, Archives nationales du Québec à Québec, N-86-0146.)

Jean-Baptiste-Melchior  
**HERTEL DE ROUVILLE**  
Député de Bedford

Né à Trois-Rivières, en 1748, ce descendant de militaires a embrassé la carrière des armes, d'abord dans les rangs de l'armée française jusqu'en 1772, puis pour le compte de la couronne britannique ; il a été fait prisonnier par les Américains à l'issue du siège du fort Saint-Jean, sur le Richelieu, en 1775. Il vient d'hériter d'une partie des seigneuries de Rouville et de Chambly, et détient des commissions de juge de paix et de colonel dans la milice. Le député de Bedford était opposé à la réforme constitutionnelle. Il est marié et père de famille.

Ignace-Michel-Louis-Antoine  
**d'IRUMBERRY DE SALABERRY**  
Député à la fois de Dorchester et de Québec

Salaberry appartient à la petite noblesse seigneuriale de la colonie par sa mère, née Juchereau Duchesnay de Saint-Denis. En 1775, il s'est porté volontaire pour combattre l'envahisseur américain; il a été blessé à deux reprises, puis fait prisonnier à la bataille de Saratoga en 1777. L'année suivante, il épousait la fille du seigneur de Pierreville. Il est au nombre des opposants à la réforme constitutionnelle

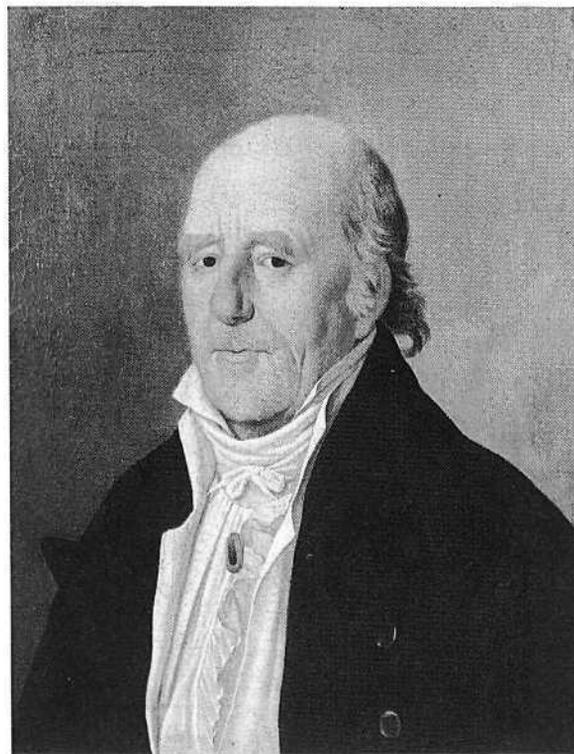
et compte parmi les amis du prince Edward Augustus, parrain de son fils cadet. Âgé de 40 ans, il possède la force musculaire extraordinaire des Salaberry. Candidat victorieux dans Québec, il a aussi été élu dans Dorchester.

Jacob **JORDAN**  
Député d'Effingham

Ce commerçant d'origine anglaise est propriétaire des seigneuries de Terrebonne, où il habite, et de Lanoraie. Il a fait sa fortune principalement dans le ravitaillement des troupes, la production et le commerce du blé, ainsi que dans la traite des fourrures. Il est âgé de 51 ans et parle couramment français. Veuf depuis quatre ans, il s'est remarié avec une Canadienne, il y aura bientôt deux mois.

Antoine **JUCHEREAU DUCHESNAY**  
Député de Buckingham

Descendant d'un noble français et fils du seigneur de Beauport et autres lieux, Juchereau est âgé de 52 ans. Il a d'abord mené une carrière militaire dans les troupes françaises, puis britanniques, avant de faire du commerce et de l'administration seigneuriale. En 1772, il héritait des seigneuries de son père, qu'il exploite



Jean-Baptiste-Melchior Hertel de Rouville  
(Portrait attribué à William Berczy, huile sur toile, Musée Mc Cord d'histoire canadienne, Montréal.)

depuis lors avec beaucoup de succès. Il figure parmi les prisonniers faits par les Américains au fort Saint-Jean en 1775. Il a épousé en secondes noces la nièce de **Le Comte Dupré**, l'actuel député de Huntingdon ; six enfants sont nés de ses deux mariages. Il était en faveur de la création d'une chambre d'assemblée.

Joseph-Hubert **LACROIX**  
Député d'Effingham

Joseph-Hubert Lacroix est un commerçant, intéressé notamment dans la traite des fourrures, établi depuis environ 15 ans à Saint-Vincent-de-Paul, près de Montréal. Il a commencé sa carrière dans sa ville natale, Québec, où son père, d'origine belge, chirurgien et botaniste était devenu marchand. Le député d'Effingham est âgé de 49 ans, marié et père de famille. Il possède des commissions de major dans la milice et de juge de paix. Il s'était opposé à la réforme constitutionnelle.

François-Antoine **LAROCQUE**  
Député de Leinster

Marchand à l'aise de L'Assomption, né à Québec, François-Antoine Larocque a été élu avec une forte majorité, mais sa mort survenue



Ignace-Michel-Louis-Antoine d'Irumberry de Salaberry (Aquarelle sur ivoire, Musée du Québec, photo Patrick Altman.)



Antoine Juchereau Duchesnay  
(Collection initiale, Archives nationales du Québec à Québec, N-277-422.)

le 31 octobre dernier laisse le siège vacant. Le député de Leinster, qui était malade depuis quelques mois, avait 39 ans seulement. Il laisse dans le deuil sa femme, Angélique Leroux, et leurs deux fils.

Georges-Hippolyte **LE COMTE DUPRÉ**  
Député de Huntingdon

Ce citoyen en vue de Montréal, opposé à la réforme constitutionnelle, n'a accepté qu'à la dernière minute de se porter candidat, cédant ainsi aux instances des électeurs. Ancien commerçant comme son père et son grand-père, il occupe de hautes fonctions dans la milice, la voirie et la police. Veuf à deux reprises, en 1769 et 1771, il a deux fils issus de son premier mariage. Saint-Georges ou Saint-Georges Dupré, comme on l'appelle souvent, est âgé de 54 ans.

John **LEES**  
Député de Trois-Rivières

Fils d'un marchand venu à Québec après la Conquête, cet Écossais, célibataire et âgé d'environ 52 ans, s'est lui aussi lancé dans le négoce.

Il est, entre autres, l'un des détenteurs des baux du Domaine du roi et des forges du Saint-Maurice, près de Trois-Rivières. John Lees occupe le grade de capitaine dans la milice de Québec et exerce les fonctions de trésorier de la Société d'agriculture et d'administrateur de la Société du feu.

### Pierre **LEGRAS PIERREVILLE**

Député de Kent

Descendant de Normands, marchand de père en fils depuis quatre générations et seigneur de Pierreville par sa grand-mère paternelle, le député de Kent est âgé de 54 ans. Originaire de Montréal, il s'est marié à Boucherville avec la fille du seigneur Boucher de Boucherville et il fait du commerce à Saint-François-du-Lac. Il détient une commission de capitaine dans la milice du district de Montréal.

### Robert **LESTER**

Député de la Basse-Ville de Québec

Important marchand d'origine irlandaise, Robert Lester est venu s'établir à Québec vers 1770. Cinq ans plus tard, il a pris part à la défense de la ville contre les Américains, à titre de capitaine dans la milice. Il a été le premier trésorier de la Bibliothèque de Québec et l'un des fondateurs de la Société d'agriculture. C'est un



Georges-Hippolyte Le Comte Dupré  
(Collection initiale, Archives nationales du Québec à Québec, N-84-0150.)

fervent catholique qui s'exprime assez bien en français. Le député de la Basse-Ville de Québec est célibataire et âgé d'environ 46 ans.

### Claude-Nicolas-Guillaume de **LORIMIER**

Député de Huntingdon

Celui qu'on appelle le chevalier de Lorimier est né à Lachine en 1744. Il appartient à une famille d'officiers français, croix de Saint-Louis, et il a servi durant la guerre de Sept Ans, puis pendant celle de l'Indépendance américaine; il a été blessé en juin 1776. Au début de ce dernier conflit, il avait été nommé agent du département des Affaires indiennes à Caughnawaga (Kahnawake). En plus du français et de l'anglais, il parle plusieurs langues amérindiennes. Sa femme, une Iroquoise, est morte il y a deux ans.

### David **LYND**

Député de Québec

David Lynd est originaire de Grande-Bretagne et âgé d'environ 47 ans. Depuis 1767, il a exercé, à Québec, les fonctions de greffier anglais de diverses cours de justice, tant et si bien qu'en 1786 il cumulait cette charge dans tous les tribunaux civils et criminels du district. Il a aussi occupé le poste de coroner de mai 1779 jusqu'en avril de cette année. Il est l'un des propriétaires du pont Dorchester sur la rivière Saint-Charles. Le député de Québec est marié et père de famille.

### James **McGILL**

Député de Montréal-Ouest

Né à Glasgow, en Écosse, le 6 octobre 1744, d'un père ferronnier et marchand, James McGill est considéré aujourd'hui comme l'homme le plus riche de Montréal. Il a mis sur pied un groupe d'affaires, engagé principalement dans le commerce des fourrures, qui a été l'un des actionnaires les plus importants de la North West Company. Au nombre des 19 membres fondateurs du Beaver Club, il égaie les réunions du club en chantant de sa voix juste et sonore. Le député de Montréal-Ouest détient des commissions de juge de paix et de major dans la milice. Il est marié depuis 16 ans à une Canadienne, veuve d'un commerçant de fourrures et mère de deux fils.

### Mathew **MACNIDER**

Député de Hampshire

D'origine écossaise, ce marchand de Québec, maintenant retiré des affaires, est propriétaire de la seigneurie de Bélair, aussi appelée seigneurie des Écureuils, et de celle des

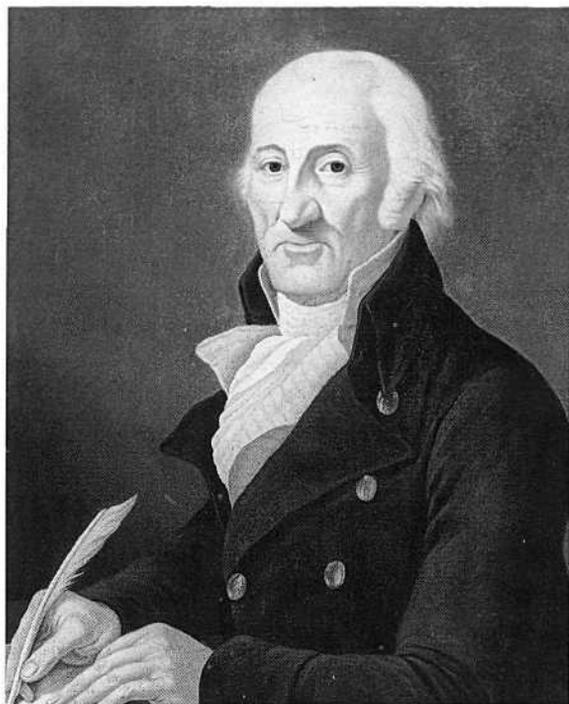
Grondines, également connue sous le nom de Saint-Charles-des-Roches, toutes deux situées dans la circonscription de Hampshire.

François **MALHIOT**  
Député de Surrey

Ce négociant est établi à Verchères depuis près de 25 ans. Il est issu d'une famille de commerçants montréalais, tant du côté paternel que du côté maternel, et il s'est allié à l'élite montréalaise par son mariage; en 1768, avec sa cousine germaine Élisabeth Gamelin. En compagnie de ses collègues Georges-Hippolyte Le Comte **Dupré** et James **McGill**, il fait partie des 12 signataires de la capitulation de Montréal, en novembre 1775. Le député de Surrey est âgé de 59 ans et père de famille.

Pierre **MARCOUX**  
Député de Hertford

Pierre Marcoux est né en 1731 à Québec, où il mène l'essentiel de ses affaires commerciales jusqu'à ce qu'il s'installe à Berthier (Berthier-sur-Mer) en 1783. Capitaine dans la milice au moment de l'invasion américaine, en 1775-1776, il occupe maintenant le grade de lieutenant-colonel. Veuf depuis deux ans et père de famille, c'est l'un des trois députés les plus âgés.



François Malhiot  
(Peint par Louis Dulongpré, huile sur toile, Musée du Québec, photo Patrick Altman.)

Pierre-Paul **MARGANE DE LAVALTRIE**  
Député de Warwick

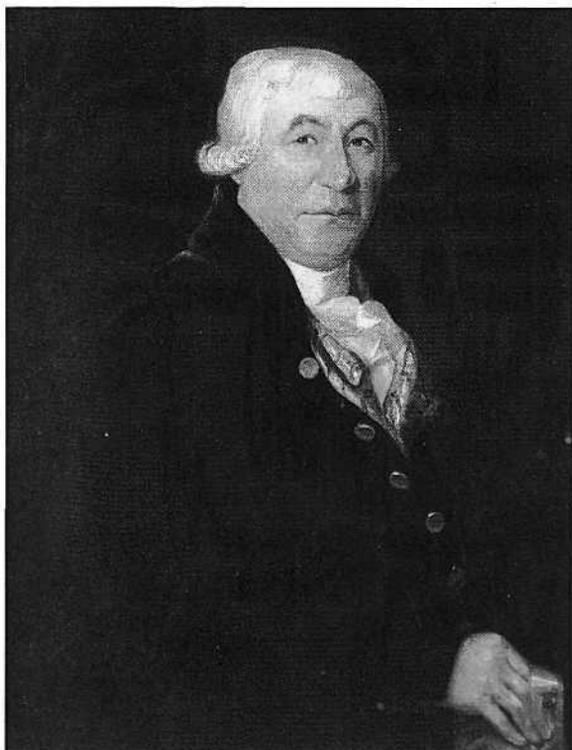
Seigneur de Lavaltrie et ancien officier dans les troupes de la Marine, comme son père, le député de Warwick est né à Montréal en 1743. Par son mariage avec Marie-Angélique de La Corne, il s'est allié à d'importantes familles de la noblesse canadienne, et sa fille unique vient d'épouser Charles-Gaspard Tarieu de Lanaudière. On le compte parmi les défenseurs du fort Saint-Jean, sur le Richelieu. Il était opposé à réforme constitutionnelle.

Edward **O'HARA**  
Député de Gaspé

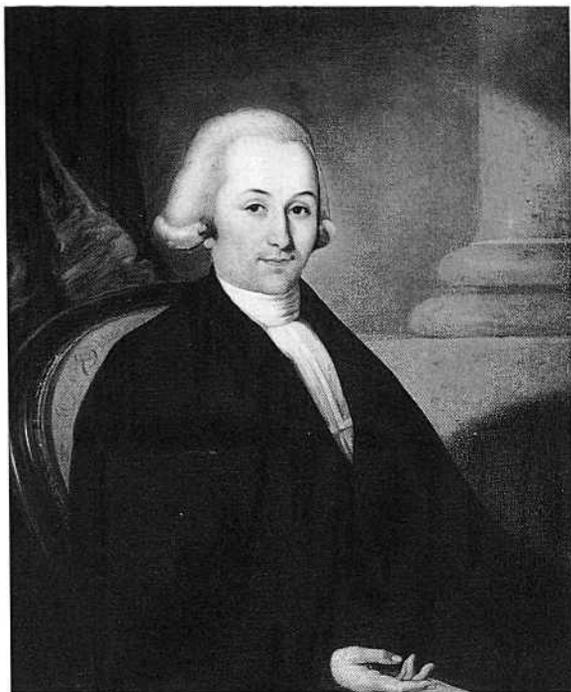
Le benjamin des députés est originaire de Gaspé et âgé d'environ 25 ans. Il est le fils d'un Irlandais qui a d'abord servi en qualité d'officier de marine au New Jersey, avant de s'établir en Gaspésie comme marchand, juge et fonctionnaire. Dans les années 1780, le jeune O'Hara s'est installé à Québec où, avec un associé, il a tenu magasin place du Marché (place Notre-Dame) jusqu'en juin 1790. Il est célibataire.

Louis **OLIVIER**  
Député de Warwick

Louis Olivier est marchand à Berthier (Berthierville), localité où il a vu le jour en 1758.



James McGill  
(Peint par Louis Dulongpré, huile sur toile, Musée Mc Cord d'histoire canadienne, Montréal.)



Jean-Antoine Panet  
(Peint par Théophile Hamel, huile sur toile, Chambre des communes, Ottawa, C-116824.)

Son père, d'origine parisienne, a été soldat, lui est officier de milice. Le député de Warwick est marié et père d'une famille nombreuse.

#### Bonaventure PANET Député de Leinster

Ce marchand de L'Assomption est né à Montréal, en 1765, ce qui en fait l'un des trois plus jeunes députés. Onzième d'une famille de 17 enfants, il est le fils d'un juriste devenu conseiller exécutif et chargé de faire prêter serment aux nouveaux élus. Son frère Pierre-Louis **Panet** et son cousin Jean-Antoine **Panet** font aussi partie du Parlement. Il a de plus épousé la fille de son oncle et collègue Louis **Dunière**.

#### Jean-Antoine **PANET** Député de la Haute-Ville de Québec

Avocat aisé de Québec, âgé de 41 ans, Jean-Antoine Panet est aussi seigneur de Bourg-Louis et capitaine dans la milice. En faveur de la réforme constitutionnelle, il a joué un rôle de premier plan dans le regroupement des réformistes canadiens. Son expérience à la tête du comité canadien de Québec en fait un candidat de choix au poste d'orateur de la Chambre. Il a été membre de la Commission d'enquête sur les biens des jésuites. Marié à la fille d'un chirurgien de Québec et d'une Canadienne, il est père de famille.



Pierre-Louis Panet  
(Pastel sur papier par François Malépart de Beaucourt, Musée du Québec, photo J.G. Kerouac.)

#### Pierre-Louis **PANET** Député de Cornwallis

Frère aîné de Bonaventure **Panet**, le député de Cornwallis est âgé de 31 ans. Pendant l'invasion américaine de 1775-1776, il s'est distingué par sa bravoure au combat. Il a exercé le notariat à Montréal, puis à Québec, avant d'occuper les postes de greffier de la Cour des plaids communs du district de Québec et de la Cour des prérogatives. Également seigneur d'Argenteuil, il était opposé à la réforme constitutionnelle. Pierre-Louis Panet est marié et père de deux enfants vivants.

#### Joseph **PAPINEAU** Député de Montréal

Fils d'un tonnelier de Montréal, Joseph Papineau a fait de brillantes études et est devenu d'abord arpenteur, puis un important notaire. Il agit aussi en qualité d'administrateur seigneurial pour le Séminaire de Québec et pour les sulpiciens de Montréal. Le député de Montréal a participé activement au mouvement réformiste en faveur de l'établissement d'une chambre d'assemblée. Il est allié aux Cherrier, aux Viger et aux Lartigue par son mariage, en 1779, avec Rosalie Cherrier, l'une des filles du notaire le plus en vue de la région du Richelieu. Il est âgé de 40 ans.

Philippe-François de  
**RASTEL DE ROCHEBLAVE**  
Député de Surrey

D'origine française et noble, le chevalier de Rocheblave a connu une carrière d'officier, de commerçant et d'administrateur colonial, d'abord au service des Français, puis des Espagnols, et enfin des Britanniques ; il a été fait prisonnier par les Américains en juillet 1778. Environ 10 ans plus tard, il s'est installé avec sa famille à Varennes, où il s'occupe du commerce des fourrures. À 65 ans, il est le député le plus âgé après Louis **Dunière**.



Philippe-François de Rastel de Rocheblave  
(Collection initiale, Archives nationales du Québec à Québec, GH-373-41.)

John **RICHARDSON**  
Député de Montréal-Est

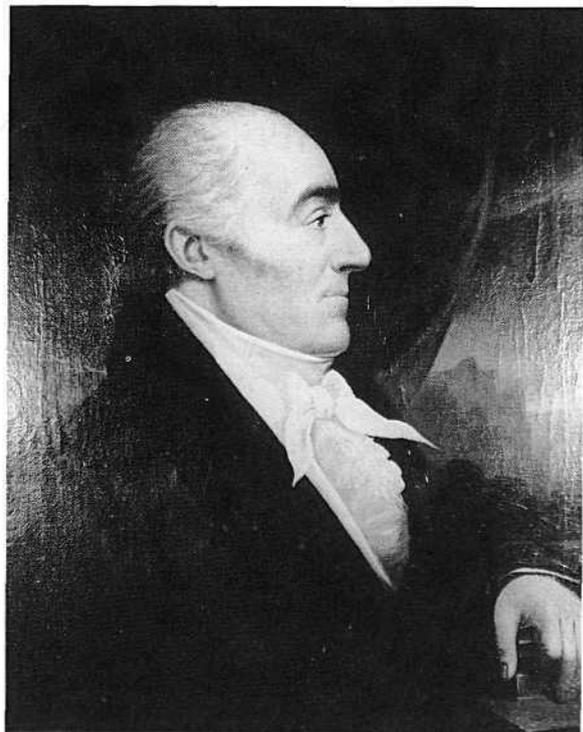
Commerçant d'expérience, John Richardson a fait des affaires en Écosse, son pays natal, puis dans les colonies américaines et, depuis 1787, dans l'Ouest et à Montréal où il est associé de la Forsyth, Richardson and Company, société bien établie dans le commerce des fourrures. Il était en faveur de l'établissement d'une chambre d'assemblée, mais opposé à la division de la colonie. Le député de Montréal-Est est célibataire et il a environ 38 ans. Pendant la Révolution américaine, il fut capitaine des fusiliers marins sur un navire corsaire.

Augustin **RIVARD**  
Député de Saint-Maurice

Originaire de Yamachiche, le député de Saint-Maurice appartient à la famille des Laglan-



Joseph Papineau  
(Archives nationales du Canada, C-95591.)



John Richardson  
(Archives de la Banque de Montréal.)



Gabriel-Elzéar Taschereau  
(Collection initiale, Archives nationales du Québec à Québec, N-476-96.)

derie Dufresne. Cultivateur comme son père, il a 49 ans et est marié en secondes noces ; il a eu quatre enfants de son premier mariage et quatre autres du second. Augustin Rivard a été sous-bailli et marguillier de la paroisse Sainte-Anne. On dit qu'il écrit ses mémoires.

Nicolas **SAINT-MARTIN**  
Député de Trois-Rivières

Nicolas Saint-Martin est un trifluvien âgé de 39 ans. Fils d'un officier des troupes françaises tombé à la bataille de Sainte-Foy, il a servi pendant la guerre de l'Indépendance américaine comme officier volontaire dans les troupes britanniques. Il est l'époux d'une des filles du seigneur Godefroy de Tonnancour et soeur du député de Buckingham. Il exerce les fonctions de juge de paix depuis juillet 1790. On l'appelle parfois Gorge de Saint-Martin, du nom de son grand-père paternel.

Gabriel-Elzéar **TASCHEREAU**  
Député de Dorchester

Gabriel-Elzéar Taschereau est seigneur de Sainte-Marie (ou de la Nouvelle-Beauce) et

d'autres lieux, officier de milice, ancien juge de la Cour des plaids communs et ex-membre de la Commission sur les biens des jésuites. Né à Québec, en 1745, il a participé à la défense de sa ville natale contre les Britanniques, en 1759, puis contre les Américains, en 1775; avec les deux autres commissaires chargés par les autorités d'enquêter à la suite de l'invasion de 1775-1776, il a tenu un journal de leurs activités. Il était opposé à la réforme constitutionnelle. Il est marié en secondes noces à la fille de son collègue Antoine **Juchereau Duchesnay**.

James **TOD**  
Député de Devon

Établi à demeure à Québec depuis 1774, James Tod mène diverses activités commerciales, comprenant l'import-export, la traite des fourrures et des entreprises de pêche dans le golfe du Saint-Laurent. Ses affaires le conduisent souvent en Angleterre et en Écosse, où il est né vers 1742. Il vient d'acheter la seigneurie gaspésienne de la Rivière-de-la-Madeleine. Le député de Devon est aussi souscripteur de la Société d'agriculture du district de Québec, trésorier de la Société du feu et lieutenant dans la milice. Il a une fille prénommée Charlotte.

James **WALKER**  
Député de Montréal

Avocat, originaire d'Angleterre, dit-on, James Walker est âgé de 36 ans. S'étant d'abord installé à Québec, il a pris part à la défense de la ville, lors de l'invasion américaine en 1775-1776. Peu après, il s'est fixé à Montréal, où il a épousé, en 1782, dans l'église anglicane, la fille du major commandant de la place; le couple a plusieurs enfants.

John **YOUNG**  
Député de la Basse-Ville de Québec

John Young est un commerçant déjà bien lancé. Né, dit-on, en Écosse, vers 1759, il est à Québec depuis presque 10 ans et a mis sur pied la Fraser and Young, société de gros et de détail qui s'occupe aussi de transport et d'immobilier. Il a également des intérêts dans la distillerie et la brasserie. Le député de la Basse-Ville de Québec est membre fondateur de la Société d'agriculture et administrateur de la Société du feu. Il détient une commission d'enseigne dans la milice. Il est célibataire.